

La recherche suisse sera la première à bénéficier de ce renouveau bilatéral avec l'UE

En 2024, les institutions de recherche suisses devraient à nouveau pouvoir participer à tous les volets d'Horizon Europe, y compris bénéficier des prestigieuses subventions du Conseil européen de la recherche. Pour que leur participation soit possible au-delà de 2024, il faut toutefois que les négociations sur les accords bilatéraux III aboutissent l'année prochaine.

Après l'interruption des négociations sur un accord-cadre institutionnel, la recherche suisse a été la première victime des tensions entre la Suisse et l'UE. Le président de l'EPFZ, Joël Mesot, avait déclaré à l'époque que l'objectif premier de la Suisse, en lien avec sa participation à Horizon Europe, le plus grand programme scientifique du monde, n'était pas d'obtenir des subventions. Il s'agissait plutôt de créer un environnement attractif pour les meilleurs talents en Suisse, ce qui n'était possible qu'en participant à Horizon Europe. Sans cette participation, la capacité d'innovation de la Suisse serait mise en jeu.

Depuis que les discussions exploratoires sont achevées, tout va soudainement très vite: avec la reprise des négociations entre la Suisse et l'UE, le premier dossier à être débloqué est celui de la formation et de la recherche. Des chercheurs de notre pays devraient à nouveau pouvoir participer à Horizon Europe en 2024. Surtout, ils pourront à nouveau soumettre leurs idées de projets au prestigieux Conseil européen de la recherche (CER). Comblar les autres lacunes prendra un peu plus de temps: si les négociations avec l'UE aboutissent d'ici à 2025, la Suisse aura également un accès illimité à Euratom et aux autres programmes de recherche.

HORIZON EUROPE: L'EXCLUSION DE LA SUISSE TOUCHE AUSSI LES CITOYENS DE L'UE ACTIFS DANS LA RECHERCHE EN SUISSE

Pour l'UE, la normalisation de la coopération en matière de recherche n'est pas un cadeau fait à la Suisse: l'Europe doit s'affirmer face aux autres régions économiques. Pour cela, il vaut mieux éviter d'être à la traîne en matière de recherche et d'innovation. L'UE ne peut plus se payer le luxe d'exclure de son programme d'importants pôles de recherche européens pour des raisons politiques. D'autant moins qu'en excluant la Suisse, l'UE touche aussi ses propres

talents. À l'heure actuelle, un chercheur sur deux en Suisse vient de l'étranger. Et la plupart du temps de l'UE, grâce à la libre circulation des personnes. Il en va de même pour le corps enseignant des universités: plus de 50% d'entre eux n'ont pas de passeport suisse.

L'INNOVATION SANS FRONTIÈRES, UN FONDEMENT DE LA PROSPÉRITÉ DE LA SUISSE

La Suisse non plus ne peut pas se permettre d'être exclue plus longtemps du plus important programme de recherche et d'innovation. L'économie suisse est fondée sur la connaissance et dépend d'innovations transfrontalières. Les moteurs de notre prospérité sont les secteurs économiques les plus innovants, comme la pharma. On notera que, précisément dans ce domaine, les deux tiers des quelque 11 000 personnes travaillant dans la recherche-développement sont d'origine étrangère. Des collaborateurs étrangers sont également impliqués dans la moitié des brevets déposés en Suisse. L'importance de l'immigration pour l'innovation suisse a été démontrée dans l'étude «**Innover sans frontière**» d'Avenir Suisse.

La question de savoir si la Suisse pourra à nouveau participer à part entière aux programmes de recherche et de développement de l'UE dépendra essentiellement du déroulement des négociations sur les accords bilatéraux III. Si elles se concluent d'ici à fin 2024, la Suisse pourra également participer à Horizon Europe en 2025. Alors, les autres programmes de recherche lui seraient également à nouveau ouverts. Aussi avons-nous tout intérêt à ouvrir bientôt les négociations et à les faire aboutir rapidement.